



Compte rendu du conseil d'école du 17 juin 2014

Présents :

Parents élus : Mmes Dias, Juppet, M. Barras

Suppléants : Mmes Labrosse, Papin, Mailler S.

Mairie : M. Tournier (Maire), Mmes Manouvrier, Mailler, Jeanblanc, Vidon, Brissaud

DDEN : M. Branchy

Enseignants : Mmes Charles, Ruby, Bernard, Jallud, Pijolat, Belcastro

Invité : M. Lefèvre

Excusé : M. Faure, Inspecteur de l'Education Nationale

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

✓ **Bilan 2013-2014 :**

● **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Le dispositif a lieu 3 jours par semaine sur la pause méridienne.

Il a concerné cette année : 55 enfants dont 9 en maternelle, 1 à 2 fois par semaine.

Domaines concernés : lecture (phonologie, compréhension), conjugaison, mathématiques (résolution de problèmes, numération), méthodologie, remédiation, jeux de société.

● **Projets :**

La classe de CE1/CE2 a bénéficié d'une intervention dans le cadre des écoutes patrimoniales de la maison du pays des couleurs avec comme sujet : la vie autrefois.

Le projet musique « chants et musiques du monde », concernant les CP jusqu'au CM2, se poursuit. Une représentation a eu lieu lors de la fête de l'école.

Certains enfants (une trentaine), accompagnés de leurs parents, ont cette année encore participé à « la course à pied de la ronde des couleurs » le 1^{er} juin. (du CP au CM2)

Les classes de CP et CE1/CE2 ont terminé le cycle piscine depuis le 03/06 (soit 10 séances). Les compétences requises à l'issue de ce cycle ont été validées.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 poursuivent leur cycle piscine jusqu'au 30 juin (soit 7 séances).

Les CM1/CM2 ont visité le collège de Montalieu le 23 avril.

Les GS et les CP se déplaceront au théâtre de Montalieu voir une représentation dans le cadre du festival « Le solstice de Brangues » (sortie entièrement financée par la Communauté de communes) lundi 23 juin.

Le projet conte, débuté début janvier, se poursuit. Il sera finalisé par des représentations les jeudi 26 et vendredi 27 juin. Il concerne tous les enfants de l'école.

L'équipe enseignante remercie le Sou des Ecoles ainsi que la Mairie pour le financement de tous ces projets.

● **RASED :**

Le RASED n'est pas intervenu de façon régulière (prise en charge de groupes d'élèves) pendant ce trimestre.

Mais il était toujours présent pour des bilans ponctuels (maitresse E et psychologue).

Nous soulignons l'importance de l'aide que le RASED nous apporte

∨ **Rentrée 2014 :**

● **Effectifs** : 144 enfants

19 PS inscrits, 2 nouvelles arrivées / 20 CM2 partants, 3 départs

Maternelle : 50 enfants (19 petits, 14 moyens , 17 grands)

Elémentaire : 21 CP , 24 CE1 , 11 CE2 , 18 CM1, 20 CM2

● **Equipe pédagogique et répartition :**

Mme Pijolat quitte l'école en fin d'année.

Les répartitions pourraient être les suivantes (changements possibles en fonctions d'éventuelles nouvelles inscriptions) :

PS-MS : 11 – 14

CE1 : 24

PS-GS : 8 - 17

CE2-CM1 : 11 - 13

CP : 21

CM1-CM2 : 5 – 20

● DDEN

Le DDEN lance un appel aux parents intéressés pour pourvoir des postes de DDEN. Les DDEN sont trop peu nombreux et ont un grand nombre d'écoles à couvrir.

✓ Nouvelle Réforme :

● Les rythmes scolaires :

Suite au décret paru le 7 mai 2014, expérimentation relative aux rythmes scolaires, autorisant des journées de 6h, un nouvel emploi du temps a été soumis en Juin à la Directrice Académique (DASEN). Celui-ci attend validation. Si la réponse est positive, les horaires seraient les suivants :

Lundi – Vendredi : 8h30 - 11h30 pause 13h30 - 15h00 activités périscolaires 16h30 garderie 18h00
Mardi – Jeudi : 8h30 - 11h30 pause 13h30 - 16h30 garderie 18h00
Mercredi : 8h30 - 11h30

Dès réception de la réponse de la DASEN, nous vous communiquerons les horaires définitifs ainsi que le fonctionnement du TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

TAP : Il y aura 3 périodes avec le choix entre 2 activités par cycle pour chaque période. (travaux manuels, expression corporelle/danse rythmique, bibliothèque, arts visuels, jeux de société, informatique, nature et environnement)

L'inscription se fera pour toute la durée de la période : demande d'assiduité sur la période.

Les intervenants seront des employés communaux, des parents d'élèves (un trombinoscope est prévu afin que les parents connaissent les intervenants)

Le taux d'encadrement sera respecté.

Un 2^{ème} adulte bénévole par groupe serait le bienvenu pour aider à l'encadrement (possibilité sur une période seulement et sur une journée de la semaine). Certains enseignants se proposent en tant que bénévole pour accompagner, aider les intervenants.

L'Etat finance 50Euros/enfant. Les intervenants sont financés par la commune.

Pour l'année 2014/2015, les TAP seront gratuits pour les familles.

Dès validation de la Directrice Académique, les informations définitives et plus précises seront transmises aux familles.

GARDERIE : Suite à l'enquête transmise aux familles concernant les besoins de garderie le mercredi, la Mairie mettra en place une garderie payante (au même titre que celle du soir de 16h30 à 18h) de 11h30 à 12h30 le mercredi.

Toutefois, si la fréquentation n'est pas suffisante, sa pérennité pourra être mise en cause.

● Parc informatique :

Pour la rentrée 2014, la Mairie finance un nouveau parc informatique (13000 Euros) pour l'école, soit : 3 portables, 17 ordinateurs, une imprimante, un vidéoprojecteur, un serveur pour sauvegarder le travail de tous les ordinateurs, le tout installé en réseau, très haut débit.

+ un ordinateur pour la garderie.

✓ Projets

● Projets pour 2014/2015

- Nous renouvelons notre demande d'intervention en musique auprès de la Communauté de Communes pour les classes élémentaires. Le projet est en cours d'élaboration.
- Nous renouvelons également une demande d'intervention à la piscine de Saint Vulbas pour les CP et les CE1.
- Et également une demande d'intervention à la piscine de Montalieu pour les CE2- CM1- CM2.
- Les autres projets seront définis à la rentrée quand l'équipe enseignante sera complète et selon les financements possibles en gardant en tête que tout projet doit être pédagogique et en rapport avec le projet d'école.

● Projet d'école 2014/2017

Il est en cours d'élaboration et sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2014/2015 pour être validé.

Il portera sur 2 points : enrichir le vocabulaire et être acteur de ses apprentissages.

4 axes au sein de ce projet :

- amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun
- éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste
- réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
- vie scolaire : relation école-famille, communication, partenariat

Y Transport scolaire

La fréquentation du transport scolaire est de plus en plus faible. (2 cars de 55 places pour 30 élèves prenant le car).

Le conseil général risque de ne subventionner qu'un seul car pour la commune au lieu de 2 actuellement.

Risque de modification des horaires, les zones desservies restant les mêmes.

Coopérative – Sou des Ecoles

La coopérative scolaire, grâce aux cotisations des familles (en début d'année scolaire), aux ventes de photos et de torchons, a pu financer l'achat de livres, jeux de sports, matériel pour construire le clapier, goûters...

Le Sou des écoles a grandement financé les projets dont vos enfants ont profité tout au long de l'année grâce à de nombreuses manifestations.

Questions diverses

Y aura-t-il des sorties de fins d'années ?

Non, aucune sortie n'est prévue. Pour 2 raisons : le financement (le Sou des Ecoles ne peut tout financer d'autant plus que certaines manifestations ont été désertées par de nombreux parents d'élèves)

Une sortie doit garder un caractère pédagogique, elle a pour vocation de faire partie d'un projet, doit être utilisée comme base ou comme finalité de ce même projet. Toute sortie dite de fin d'année, sans rapport avec le projet, ne sera pas autorisée.

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.

